



Accident du travail

Par anne87

Bonjour,

J'ai lu sur un site qu'une jurisprudence a reclassé en faute intentionnelle d'un salarié causant son propre accident du travail en démontrant que son seul but était pécuniaire. Nous n'avons pas à retrouver cette jurisprudence. Pouvez-vous m'aider ?

Merci vivement par avance.